



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 119 - Août 18

ÉDITORIAL

Avec ce traditionnel N° dit « de rentrée » de la lettre municipale, vous trouverez la brochure présentant le fleurissement du village. Ce document a été réalisé à l'attention des membres du jury du Comité National des Villes et Villages Fleuris comme l'exige le règlement du concours lorsque le candidat vise l'obtention ou le maintien de la labellisation « quatre fleurs ». C'est une manière de présenter et de rendre compte des actions municipales menées en terme d'aménagement de la commune, d'amélioration du cadre de vie des villageois et de l'accueil des visiteurs et touristes. Ainsi, avant de se rendre à Mesnières, le jury peut déjà apprécier la stratégie municipale et mesurer si l'esprit du concours est respecté. Plus d'une cinquantaine de critères sont expertisés. Parmi ceux-ci, on trouve la propreté des espaces publics, les économies d'énergie et de l'eau, l'emploi des produits phytosanitaires, l'entretien du cimetière, la qualité et le nombre des arbres d'alignement, l'enfouissement des réseaux... mais aussi la formation des agents, l'information et l'implication des particuliers, les animations... Vous l'avez compris ce concours dépasse le simple souci de fleurir.

Composé de MM. les Directeurs des Services « espaces verts » des villes de Aix-les-Bains, de Montigny-lès-Metz, de M^{me} la Directrice du Comité National des Villes et Villages Fleuris et d'un professionnel représentant la pépinière au niveau national, le jury, accompagné de la municipalité et des agents communaux, a circulé pendant trois heures au sein du village... Son verdict tombera en tout début du mois de novembre !!! Et c'est promis, nous vous en communiquerons au plus vite la nature.

Dany MINEL,
Maire

PAS VU, PAS PRIS

L'été, certes pas encore terminé, se sera plutôt bien déroulé au sein de notre village... Jusqu'à présent, nous n'avons pas observé de dégradations majeures. Si ce n'est...

En fin d'après-midi, alors que la moisson battait son plein, il était signalé en mairie qu'un poteau électrique en ciment venait d'être cassé au carrefour d'Autrecourt, côté RD1. S'étant rendus sur place pour constater les dégâts, les élus demandaient à ENEDIS la sécurisation des lieux et ils constataient, par les traces apparentes, que l'accident avait été causé par le conducteur d'un charroi de paille... Cependant, l'enquête menée très rapidement en soirée n'a pas permis d'identifier avec certitude l'auteur des faits. Aussi, la mairie s'est vu dans l'obligation de déposer une plainte contre X en gendarmerie... C'est une affaire à suivre !

Ce qui est révoltant et inacceptable, c'est que le responsable ne soit pas venu informer la commune de l'accident. D'une part, cela aurait permis que la sécurité de tous soit vite assurée et d'autre part que les conséquences financières dues aux réparations soient prises en charge par son assurance au lieu d'être supportées par la collectivité....

Chacun saura apprécier le manque d'élégance et de conscience citoyenne de l'individu, auteur des faits !!!

À LA MAIRIE, UN NOUVEAU SERVICE

C'était un projet communal, nous souhaitons ouvrir un point d'accueil touristique pour les visiteurs de plus en plus nombreux à venir découvrir le village : ses rues fleuries, son petit patrimoine, ses jardins, ses espaces naturels et bien sûr... son Château Renaissance et sa voie verte. C'est désormais une réalité depuis le début de l'été. Dans les locaux de la mairie, du lundi au samedi matin, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, à l'exception du mercredi après-midi, un point d'informations touristiques est à la disposition de tous : visiteurs ou mesniérois. On y trouve les documents de promotion du village et de ses environs ainsi qu'un point d'accès Internet.

Mais attention qu'on ne s'y trompe pas : pour les démarches administratives, les horaires d'ouverture au public restent ceux du lundi de 16 h 00 à 18 h 00, du mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Quelques données chiffrées montrent l'intérêt touristique croissant de notre village : en moyenne, la porte du point d'informations touristiques de la mairie est poussée plus de 6 fois par jour, 10 camping-car séjournent quotidiennement sur l'aire d'accueil mise à leur disposition, le commerce « Au village » confirme une activité touristique en nette progression, une dizaine de visites accompagnées et commentées du village ont déjà été réalisées en 2018 et deux nouvelles sont réservées sur septembre et octobre, le Château Renaissance accueille environ 13 000 visiteurs par an.

Par ailleurs, nous enregistrons de nombreux messages de félicitations, de sympathie quant à la qualité de notre accueil, du fleurissement de la commune et des propriétés privées ainsi que sur la propreté du village...

C'EST BIENTÔT LA RENTRÉE

Le mois de septembre arrivant, c'est le temps des vacances qui s'échappe, chaque famille reprend ses habitudes par des activités plus régulières, « plus mesnièresaises »...

Alors pourquoi ne pas adhérer à l'une des associations du village ? Le choix ne manque pas. Retrouvez dans la liste ci-après, le nom, l'objet et le contact de chacune d'elles.

Les Jeunes d'Hier : l'association organise tout au long de l'année des activités de loisirs au bénéfice de ses adhérents (sans limite d'âge) : culturelles, récréatives, voyages... Contact : 06.71.45.71.89.

L'A.S.M. propose à ses adhérents, dès l'âge de cinq ans, la pratique sportive et plus particulièrement celle du football. Contact : 06.07.51.51.52.

Fun bike 76 (anciennement : le cerf brun) : cette association développe et encourage la pratique du cyclisme. Elle comporte 4 sections : cyclotourisme, cyclisme de compétition, VTT, randonnée. Contact : 06.20.83.90.87.

La M.O.B. : C'est l'association de parents d'élèves du SIVoS du Bas-Bray, elle organise des animations et soutient les activités pédagogiques de l'école. Contact : 06.45.82.12.85.

Les Anciens Combattants : l'objectif essentiel de l'association est de faire vivre le devoir de mémoire : manifestations patriotiques, animations commémoratives... Mais l'association organise également des moments récréatifs et festifs à l'intention de ses adhérents. Contact : 02.35.94.58.83.

L'Espérance, la fanfare municipale, propose la pratique des instruments de fanfare et de certains instruments d'harmonie. Elle accompagne les manifestations municipales. Elle a besoin de nouveaux musiciens. Contact : 06.37.71.58.15.

Rollers en Bray vous propose de maîtriser la pratique du roller, le roller de loisirs ou le roller de compétition. Contact : rollersenbray@gmail.com ou 06.83.88.95.94 ou 06.71.04.89.44.

L'association « Bien-être » propose, le lundi soir à la salle de spectacles, une pratique douce et adaptée du yoga (travail du corps, de la respiration et de la relaxation). Contact : 06.64.59.01.14.

Mesnières danse : des cours de danse de salon sont à votre disposition les mardis et mercredis en soirée. Contact : 02.35.93.19.25 ou 06.75.08.90.39.

Le groupe Pyramide : pour la pratique du jeu « Pyramide » et autres jeux, le lundi après-midi. Contact : 06.42.63.03.04.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si le coût du centre de loisirs « les galopins » a augmenté de 40 %, cela est dû à la seule responsabilité de la Communauté de Communes « Bray-Eawy », désormais seule décisionnaire en matière de tarifs journaliers pour ce service rendu aux familles (l'augmentation est de 70% pour les familles résidant hors le territoire de « Bray-Eawy »).

Les effectifs scolaires du SIVoS seront encore en baisse à la rentrée prochaine. Au regard du nombre des élèves sortants (écoliers de CM2 partant au collège) et du nombre de maternels rentrants dans les 2 prochaines années, cette baisse d'effectif devrait encore s'accroître.

La prochaine rentrée scolaire, c'est aussi le retour à la semaine des quatre jours. Afin de ne pas léser, les familles qui ont besoin d'un accueil le mercredi matin, les élus du SIVoS du Bas-Bray ont décidé de mettre en place des animations périscolaires en cette matinée : accueil dès 7 h 30, début des activités à 8 h 30 et fin des activités à 12 h 00 pour une période expérimentale menant aux vacances d'automne. À l'issue de celle-ci, un bilan sera dressé pour pérenniser ou pas le dispositif.

Sur Votre Agenda

Septembre :

- ☞ Samedi 8 : Fête paysanne à la Ferme de la Gâte
- ☞ Vendredi 14 : Loto de l'A.S.M.

Octobre :

- ☞ Samedi 20 : Soirée de l'A.S.M.

Novembre :

- ☞ Dimanche 11 : Fête patriotique
- ☞ Dimanche 25 : Loto des Jeunes d'Hier

Décembre :

- ☞ Samedi 1^{er} : Téléthon
- ☞ Mardi 4 : Repas de Noël des Jeunes d'Hier
- ☞ Jeudi 6 : A.G. des Anciens Combattants
- ☞ Samedi 8 : Tournoi de poker de l'A.S.M.
- ☞ Samedi 15 : Marché de Noël des Jeunes d'Hier
- ☞ Dimanche 30 : Duathlon

Deux mots pour la planète :

L'eau potable est un bien précieux et doit être employée à bon escient. Ainsi, la mairie s'interdit d'arroser, de laver le matériel avec l'eau du réseau. Elle puise dans les réservoirs qu'elle installe auprès des bâtiments communaux (mairie, restaurant des enfants, ateliers municipaux). Plus de 25 m³ de pluie sont ainsi mobilisables. Un mini réseau alimenté à partir de ces réservoirs a été mis en place sur l'espace de la place de la mairie.

Prochainement, ce dispositif sera complété par l'installation de bacs, bacs « ciment » d'occasion récupérés auprès d'éleveurs qui n'en n'ont plus l'utilité pour l'abreuvement des animaux.

Les agents communaux puisent aussi en milieu naturel dans la mesure où Madame la Préfète n'a pas, cette année, pris d'arrêté interdisant cette pratique.



La Lettre Municipale

"Vos Élus vous informent" n° 119 Août 18

Publication : Dany MINEL
Mairie
76270 MESNIÈRES-EN-BRAY
tél : 02.35.93.10.14
fax : 02.35.94.23.58
mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr
www.mesnieres-en-bray.fr